

Dossier de presse
Mercredi 2 décembre 2009



Visite de presse du futur Centre d'Art Contemporain La Panacée Cité d'Artistes

M

Montpellier *mille et une vies*



La Panacée : une Cité d'artistes ouverte sur la ville

“Avec le lancement des travaux de La Panacée - Cité d'artistes, Montpellier, ville de culture, affirme sa volonté de servir l'innovation artistique et d'aller de l'avant.

Riche d'une programmation chorégraphique et musicale de grande qualité, d'équipements prestigieux, comme le Musée Fabre, les Opéras Berlioz et Comédie ou le Pavillon Populaire, notre ville se fixe aujourd'hui avec le développement des arts visuels une nouvelle priorité culturelle en phase avec les expressions artistiques de son temps.

Bénéficiant d'un contexte d'accueil favorable grâce au travail effectué par le FRAC (Fonds Régional d'Art Contemporain), l'Ecole Supérieure des Beaux-arts, les galeries et les lieux dédiés à l'art contemporain dans notre région, La Panacée sera un élément phare du dispositif d'ensemble piloté par la Ville et ses partenaires en faveur des arts visuels. Elle préfigure d'autres dynamiques, notamment la construction, face au futur Hôtel de Ville, d'un musée d'art contemporain porté par la Région Languedoc-Roussillon.

Ouverte aux avant-gardes comme aux habitants du quartier, hospitalière et didactique, La Panacée offrira des salles d'exposition et d'expérimentation organisées autour d'un jardin public conçu comme un espace , ainsi que des ateliers et des résidences d'artistes, où les talents émergents que la Ville accompagnera vers la reconnaissance nationale et européenne pourront séjourner et travailler dans les meilleures conditions.

Pensé comme un carrefour de créations et d'échanges réunissant des usagers aux profils divers - artistes, étudiants, amateurs d'art, scolaires, flâneurs -, La Panacée ne possèdera pas de collections mais sera un laboratoire artistique en ébullition permanente, qui interpellera le public sur la place de l'artiste et de l'art dans sa vie, dans sa ville. Outils de médiation novateurs, visites à la carte, projets artistiques participatifs, ateliers de pratiques, cycles de conférences : tout sera fait pour accompagner l'apprentissage du regard et faire de la découverte de l'art un atout de réussite éducative.

Dès le départ il nous a paru essentiel d'associer à ce projet la vitalité de la jeunesse, en intégrant des logements étudiants attribués sur critères sociaux et dossier de motivations artistiques et culturelles. Le Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires en assurera le financement, la maîtrise d'œuvre et la gestion. Ce partenariat original entre la Ville et le CROUS permettra, pour la première fois en France, l'implantation d'une résidence universitaire au cœur d'une institution culturelle. Pépinière de talents et d'énergie créatrice, accueillante et généreuse, La Panacée - Cité d'artistes illustrera deux enjeux majeurs de notre politique culturelle : accompagner l'émergence artistique vers l'excellence et mettre l'excellence à la portée de tous, pour que l'art soit présent dans la vie de chacun.”

Hélène MANDROUX, Maire de la Ville de Montpellier

1^{ère} Vice-présidente de la Communauté d'Agglomération de Montpellier

Michaël DELAFOSSE,

Adjoint délégué à l'action culturelle et à la culture scientifique et technique

Au cœur de La Panacée, 59 logements étudiants gérés par le CROUS

“Espace de création innovant dédié aux arts, La Panacée comprend 59 logements étudiants situés à l’étage du bâtiment. Le CROUS travaille ainsi aux coté de la ville sur cette réalisation ambitieuse et originale depuis plus de trois ans et s’en félicite à plus d’un titre.

Tout d’abord, La Panacée permettra à des étudiants engagés dans des filières artistiques ou en relation avec le monde de l’art, de bénéficier de conditions d’hébergement privilégiées en plein centre ville (jusqu’à présent le CROUS ne gérait aucun logement universitaire dans l’Ecusson). Les étudiants qui auront la chance d’habiter au cœur de cet espace créatif bouillonnant seront sélectionnés sur dossier sur la base d’un projet artistique mais dans le cadre des critères sociaux habituellement pratiqués par le CROUS.

L’étroitesse du partenariat entre la ville et le CROUS sur ce dossier doit également être soulignée. Aucune autre réalisation aussi ambitieuse n’a jamais réuni en France une ville et un CROUS, organisme en charge de la vie étudiante. Les équipes qui travaillent sur ce projet ont fait preuve d’esprit d’innovation et d’inventivité et d’un sens de l’écoute mutuelle dès les premiers mois. Qu’il s’agisse de l’organisation des marchés de maîtrise d’œuvre, de travaux et toutes autres démarches, le travail partenarial mené en commun est d’une qualité remarquable. C’est aussi un partenariat qui engage dans le temps. Le CROUS gèrera les logements universitaires de La Panacée pour une durée de 60 ans.

Le CROUS est ainsi fier d’accompagner le rayonnement de Montpellier dans le monde des arts et de l’université. Le développement culturel est l’une des missions du Crous. La Panacée, lieu novateur de création et d’expression mais aussi de convivialité et d’échanges fait ainsi le lien naturel avec son autre mission fondamentale qu’est l’hébergement. Je formule tous mes vœux de réussite pour ce beau projet commun avec la ville qui doit contribuer à la réussite de nos étudiants.

Philippe Prost, directeur du CROUS de Montpellier

LA PANACÉE - CITE D'ARTISTES

Un lieu de création innovant entièrement dédié aux arts visuels

Le projet artistique de La Panacée - Cité d'artistes s'articule autour de quatre enjeux fondamentaux. Quatre directions pour une priorité de la nouvelle politique culturelle de la Ville : susciter et développer une dynamique d'innovation en faveur des arts visuels.

Il s'agira tout d'abord de **repérer les talents émergents** à l'échelle européenne en matière de création artistique. La participation active de la Ville au comité international de la Biennale des Jeunes Créateurs d'Europe et de la Méditerranée depuis une dizaine d'années est un atout considérable pour atteindre cet objectif car de solides relations ont déjà été tissées avec de nombreux partenaires en France, en Europe et dans ses pays associés.

A travers La Panacée - Cité d'artistes, conçue comme un véritable laboratoire d'expérimentation en matière de création visuelle, la Ville s'attachera à **offrir des moyens de production de haut niveau** à des artistes émergents de tous horizons, qu'elle sélectionnera sur projets, avec l'appui d'un comité d'experts exigeant. L'accent sera mis sur le développement des projets artistiques transversaux, novateurs et porteurs d'engagement.

Dans cette optique, la Ville sera présente pour **accompagner les artistes dans toutes les phases de production et de diffusion des œuvres** de manière personnalisée. Un soin particulier sera apporté au suivi esthétique, technique et administratif de chaque projet artistique. Les créateurs bénéficieront d'un encadrement professionnel constant et complet, de la conception de leur projet à sa présentation au public.

La singularité de La Panacée - Cité d'artistes réside dans la volonté de la Ville de **partager avec les publics les différentes étapes du processus de création**. Les étudiants résidents, les usagers flâneurs du jardin public, les visiteurs amateurs d'art, les touristes et les scolaires pourront découvrir l'art en train de se faire, à travers des projets construits et participatifs, dévoilant différentes étapes clés de l'acte de création. Les formes de ces présentations seront en perpétuel mouvement, créées et adaptées en complicité avec l'artiste, à l'écoute de son temps, à l'image de son projet et en cohérence avec sa démarche.



Un lieu chargé d'âme et d'histoire

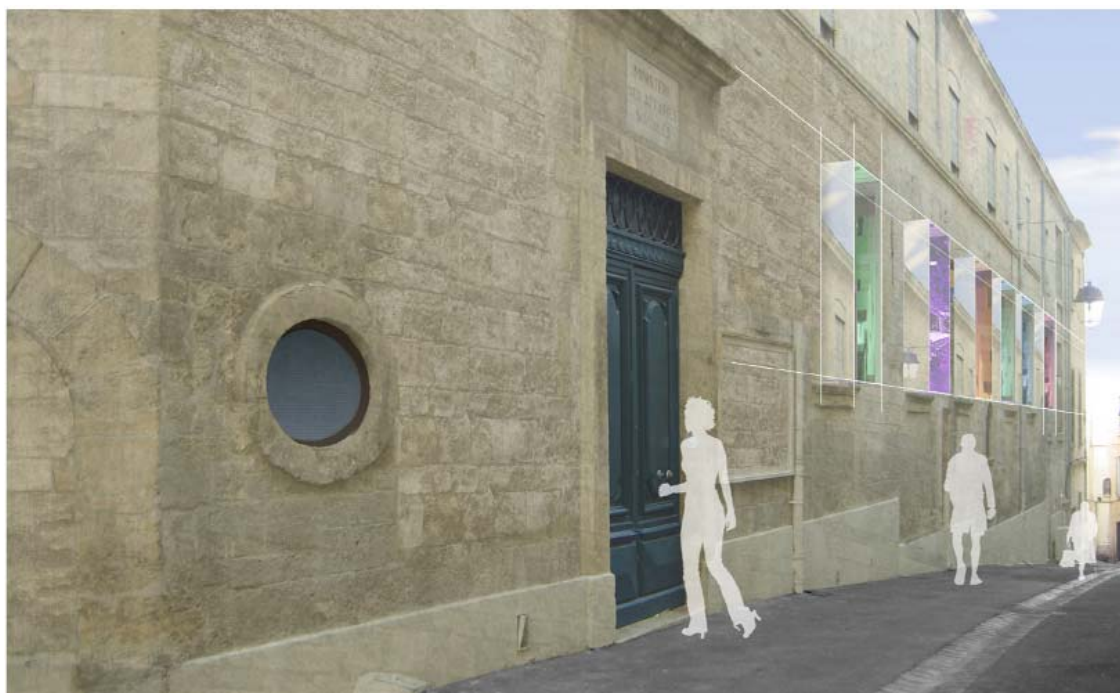
La transformation du bâtiment, situé sur l'emplacement de la première université de médecine montpelliéraine, en lieu dédié aux arts est un juste retour des choses.

A toutes les époques, les Maîtres médecins de Montpellier ont en effet considéré qu'un enseignement des connaissances les plus diverses devait obligatoirement compléter la formation médicale, de manière à lui conférer une dimension humaniste. Ainsi, l'université de médecine fut toujours un haut lieu culturel. Elle abrita une bibliothèque universitaire dès 1240, puis le musée ATGER au début du 19^{ème} siècle, et enfin le musée d'anatomie inauguré en 1851, l'un des plus grands de France.

Ancien collège Royal ouvert dès le Moyen Age à l'enseignement médical, le site de la future Panacée accueillit l'université de médecine de 1498 à 1792. François RABELAIS y a étudié et enseigné. La Panacée devint ensuite le siège de l'école de pharmacie créée par la loi du 21 germinal an 11 (10 avril 1803). Des travaux de réfection furent entrepris début 1807 : démolition de l'amphithéâtre d'anatomie et du laboratoire de chimie, changement d'affectation de salles... De 1831 à 1883, le lieu ne cesse de s'agrandir et de se modifier, notamment avec la suppression d'une partie du jardin et d'une serre pour élever de nouveaux bâtiments. A partir de 1963, commence la construction de la nouvelle école de pharmacie inaugurée le 4 septembre 1967. Après le déménagement, le bâtiment actuel fut occupé un temps par le Laboratoire National de Santé, puis mis en friche au début des années 1990. La Ville le fait aujourd'hui revivre sous le signe des arts et de la culture.

Une mutation architecturale dans l'esprit du lieu

Avec ce projet, la Ville donne une impulsion qui sort La Panacée de son état de friche urbaine. Plus qu'une simple rénovation, il s'agit d'une mutation architecturale. Cette impulsion s'inscrit dans la continuité de l'histoire de ce lieu, fait de transformations, lié au savoir et à la culture depuis ses origines. Elle devra définir de nouveaux espaces susceptibles de recevoir la production artistique contemporaine tout en favorisant les échanges.



Des objectifs majeurs pour un lieu de qualité :

Des objectifs architecturaux ambitieux pour un projet singulier

La Ville de Montpellier a demandé à l'architecte LAURIOL et son équipe de prendre en compte plusieurs objectifs majeurs dans la réalisation de La Panacée :

- **Créer des espaces adaptés à la promotion des arts visuels, de monstration, de pratique mais aussi de réflexion.**

L'aménagement actuel du bâtiment possède des particularités liées à son histoire. Tout en s'inscrivant dans la continuité de ce passé, notre centre d'art le dépassera en devenant un lieu de travail, de réflexion mais surtout un lieu de vie, à forte et singulière personnalité, avec l'hospitalité pour notion fondamentale. Ainsi, une place prépondérante sera faite au plaisir et au divertissement dans le projet artistique, tout en suscitant en permanence le questionnement sur la place de l'art et de la culture dans la société. L'aspect ludique souhaité est d'abord développé à travers la lumière, les matériaux, les formes du nouveau bâtiment, créant un contraste saisissant avec le coté imposant et rigoureux de l'architecture déjà en place. Ce lieu devra pouvoir bouger et surprendre en permanence. L'ingénieuse sobriété de sa nouvelle conception le permettra.

- **Proposer des espaces de pratiques artistiques aussi polyvalents que la multiplicité des formes et formats dans la création actuelle.**

Ainsi à l'heure de l'installation, de l'art vidéographique, photographique et du Web art, les ateliers d'artistes seront modulables et équipés pour toutes sortes d'usages, répondant aux besoins de la création contemporaine largement protéiforme. Ces ateliers seront privatifs, attribués sur des périodes de plusieurs mois, en fonction des projets. Certains artistes résideront sur place. Des espaces d'ateliers pédagogiques adaptés à l'accueil de différents publics pourront accueillir ponctuellement les projets en cours des plasticiens en résidences, en favorisant la surprise et l'interaction.

- **Intégrer les étudiants à la vie de la cité.**

Les étudiants qui occuperont les logements gérés par le CROUS participeront de manière intégrée à la construction de l'identité du lieu. Sélectionnés sur critères nationaux et sur motivation culturelle, ces étudiants seront particulièrement investis dans la dynamique du centre d'art. L'aménagement architectural prendra en compte le fonctionnement autonome de chaque composante pour permettre une cohabitation respectueuse des usages et des besoins de chacun. La Ville de Montpellier et le CROUS LR travaillent main dans la main pour envisager une collaboration optimale pour le bon fonctionnement de cette résidence universitaire totalement innovante.

- **Créer un espace relationnel symbolisant l'organe vital du projet : le jardin.**

Le patio - jardin public de La Panacée est conçu comme un lieu d'exposition et de performance à part entière. Inspiré des jardins intérieurs traditionnels montpelliérains, son aménagement sera régulièrement réinventé par les artistes paysagistes accueillis en résidence. Lieu central et public, à la fois intégré et autonome, il distribue l'ensemble de l'espace, en synthétisant tous les axes du projet de la Panacée dans sa forme comme dans ses contenus, en perpétuel mouvement : la créativité, la contemplation, la réflexion et la convivialité. Le lieu d'accueil, d'information et de restauration fera office de sas de décompression entre la rue et le jardin créatif grâce à une ouverture privilégiée.



Photographie du site de construction - Etat actuel

Des espaces au service du projet artistique

Rez-de-Chaussée et sous sol sur rue : le centre d'art, coeur de la Panacée

Le centre d'art sera composé de plusieurs entités :

L'espace de convivialité (environ 280 m²) placé sous le signe de l'hospitalité, ce grand espace ouvert comportera l'accueil du centre d'art, sa billetterie, un café restaurant à forte valeur conceptuelle ajoutée ainsi qu'un espace d'information culturelle spacieux, complet et confortable. L'accès au Jardin et à l'auditorium se fera par la galerie périphérique. Cela permettra, lors des programmations nocturnes de l'auditorium, d'utiliser le café et l'extérieur en dehors des horaires d'ouverture du centre d'art. Visible de la rue, le café sera à la fois le centre névralgique du centre d'art et un lieu d'échanges et de rencontres pour les étudiants, les usagers du quartier et les publics de passage.



Les espaces d'exposition (environ 1200 m²) : leur disposition permettra une alternance des événements. On compte, comme lieux aux potentialités d'exposition exploitées directement dans le projet, deux grandes salles, le jardin et des salles modulables d'expositions et d'ateliers ainsi que la galerie périphérique qui dessert l'ensemble du rez-de-chaussée et qui se révèle largement propice à la déambulation. Avec la volonté de conserver l'aspect brut des espaces et les ambiances existantes sans que l'intervention architecturale ne gomme l'esprit du lieu, les salles d'exposition seront équipées de manière à prendre en compte les différents moyens d'expression et les différents supports de la création actuelle contemporaine.

Les espaces de pratiques artistiques (environ 500 m²) : 9 ateliers d'artistes privés, de 21 à 64 m² seront attribués sur courts et moyens termes en fonction des projets. 3 ateliers parmi eux seront dédiés à des artistes en résidence. 2 grands espaces d'ateliers pédagogiques seront aménagés dans des salles pouvant également être modulées pour accueillir des projets en cours d'artistes en résidence. Ces ateliers pédagogiques seront adaptés à l'accueil et à la pratique des différents publics accompagnés : jeunes publics, familles, publics empêchés et publics éclairés.

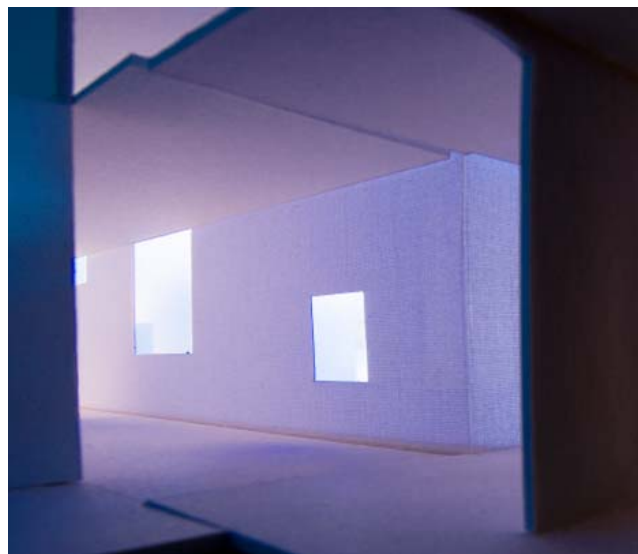
Les espaces de réflexion (environ 500 m²) : un auditorium, doté d'un équipement audiovisuel de pointe et d'une capacité d'accueil d'environ 200 places et un centre de documentation spécialisé dans les arts visuels et le domaine culturel permettront de lier les réflexions des mondes universitaires et professionnels de la culture à ce lieu d'art en action, tout en ouvrant des perspectives de sensibilisation au grand public. L'auditorium bénéficiera d'une programmation à la fois grand public et pointue, intégrée à part entière au centre d'art et dédiée à la découverte des arts visuels. Il pourra également accueillir des colloques et séminaires à l'attention de publics plus spécialisés. Le centre de documentation sera ouvert gratuitement à tous les publics, mais un accès privilégié sera réservé aux étudiants résidents grâce à des ouvertures privées pour ce public à des horaires spécifiques, pour leur permettre un confort optimal de recherches et d'accompagnement de leurs projets sur leur lieu de vie.

1^{er} Etage : 59 appartements d'étudiants et 3 résidences d'artistes

La Panacée comprendra une cité universitaire de 59 logements situés à l'étage du bâtiment, qui seront occupés par des étudiants à partir de la rentrée universitaire 2010. D'une surface moyenne de 24 m², tous différents les uns des autres, les logements seront disposés autour de la cour centrale. L'accès se fera par l'entrée principale, unique pour les étudiants, les artistes et le public, favorisant ainsi les échanges et les rencontres. Les logements seront dotés de tout le confort individuel sur la base d'un design simple mais soigné, fondé sur l'utilisation de matériaux pérennes.

Pour la réalisation et la gestion de ces logements, la Ville de Montpellier s'est associée au CROUS. A cet effet, elle a consenti un bail emphytéotique administratif de longue durée (60 ans) au profit du CROUS afin de lui permettre d'assurer la maîtrise d'ouvrage de l'opération, de rembourser les emprunts contractés pour l'opération, d'amortir les investissements effectués et enfin, d'assurer la gestion desdits logements pendant toute la durée du bail.

La cité universitaire comprendra également 3 résidences d'artistes d'une superficie de 50m² qui seront données en location à la Ville. Les artistes en résidence seront choisis par la Ville de Montpellier à travers un comité d'expert exigeant. Ils bénéficieront également d'un atelier au sein de La Panacée.



Calendrier des réalisations

Elaboration des études : mai 2007 / décembre 2008

Début des travaux : avril 2009

Livraison : rentrée 2010 pour les logements étudiants et printemps 2011 pour l'équipement culturel.

Durée du chantier : 17 mois

Coût de l'opération : 11 500 000 EUROS

Participation Ville : 8 700 000 euros

Participation CROUS : 2 800 000 euros

Pour cette opération, la Ville de Montpellier et le CROUS bénéficient de subventions attribuées par la Communauté d'Agglomération de Montpellier et par la Région Languedoc-Roussillon.

Surface des réalisations

Espace d'accueil et de convivialité : 280 m²

Comprenant un accueil - billetterie, un centre de documentation et un café.

Auditorium (200 personnes) : 300 m²

Centre d'art : 1 235 m²

Comprenant les espaces d'exposition et un studio de création.

9 ateliers d'artistes : 400 m²

Administration : 110 m²

Comprenant 3 bureaux, une salle de réunion, un local d'archives.

Logements : 1 500 m²

Comprenant 59 logements étudiant et 3 résidences d'artiste.



Equipe de maîtrise d'oeuvre chargée de la réhabilitation du bâtiment

Le 30 mars 2007, un jury s'est ainsi réuni afin de proposer un classement des candidats à la maîtrise d'œuvre de la réhabilitation de la Panacée. Il a souligné la bonne compréhension du programme, les choix techniques performants et la qualité du projet architectural de l'Agence LAURIOL, qu'il a désignée lauréate de la conception de La Panacée.

Architecte Mandataire : Agence d'architecture LAURIOL

Direction : Jean-Luc LAURIOL

Chargée d'une mission globale comprenant la totalité des études de projet et la gestion complète du chantier (missions esquisse, avant-projet sommaire et détaillé, projet, assistance à la passation des contrats de travaux, visa d'exécution, direction de l'exécution des travaux, synthèse, coordination sécurité incendie, pilotage du chantier, et assistance aux opérations de réception) ;

Jean-Luc LAURIOL est responsable pédagogique à L'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Montpellier, en charge des thématiques d'habitat d'urgence, de construction et matériaux : filière pierre, équipement public,

équipement culturel en structures légères. Son agence, située à Montpellier, est à l'origine de nombreuses réalisations dans les domaines du logement public, de l'enseignement, de la santé ainsi que dans le secteur tertiaire, culturel et commercial.

Muséographie, scénographie et signalétique : Agence ARSCENES

Direction : Henri ROUVIERE

Créée en 1990, l'agence d'architecture et de scénographie ARSCENES se situe à Montpellier. Scénographies, aménagements d'espaces et événementiels, l'agence conduit des projets de leur conception à leur réalisation. L'agence a notamment suivi et réalisé : en 1991, la conception de l'exposition itinérante « Député, Députés », confiée par l'Assemblée Nationale, en 1998, la maîtrise d'oeuvre de l'exposition « Media Sénat » confiée par le Sénat, en 2000, la conception et la maîtrise d'oeuvre d'Agropolis Museum à Montpellier, en 2002, la conception et la maîtrise d'oeuvre du planétarium Galilée de Montpellier Agglomération, Les Antennes des Grands Témoins du Bioscope, pour Grévin et Cie, puis en 2007, l'aquarium Mare Nostrum. Actuellement l'agence travaille sur la scénographie du musée de l'histoire de la France en Algérie et de la Cité Internationale de la danse à Montpellier.

Architecte - Urbaniste associé : Guy REYNES

B.E.T Structure : André VERDIER

Partie technique : Equipe GEC LR et GEC ingénierie

Les grandes lignes du projet de la Panacée - Cité d'artistes

► Un lieu de création innovant dans le domaine des arts visuels

- **Repérer les talents émergents** à l'échelle européenne
- **Offrir des moyens de production** de haut niveau
- **Accompagner les artistes** dans toutes les phases de production et de diffusion
- **Partager avec les publics** les différentes étapes du processus de création

► Un espace original de vie et de rencontre fondé sur la notion d'hospitalité entre les artistes et le public

- **59 appartements d'étudiants** en partenariat avec le CROUS
- **9 ateliers et 3 résidences d'artistes** sélectionnés par un comité d'expert exigeant, sur projets et dans des temporalités adaptées au cas par cas.
- **Deux grandes salles d'exposition, des petits modules et le jardin comme terrains d'interventions plasticiennes** pour présenter des œuvres résolument actuelles et transversales.
- **Un centre de documentation public**, spécialisé dans les arts visuels.
- **1 auditorium** dédié à la recherche et à la compréhension des dynamiques de l'art à destination du grand public.
- **1 jardin public créatif** conçu comme un îlot de sérénité en cœur de ville et lieu d'exposition à part entière du centre d'art.
- **1 lieu d'accueil, de restauration et d'information** axé sur la convivialité et l'inventivité, ouvert sur la ville et l'espace d'immersion créative qu'est le jardin.

► Un lieu de sensibilisation porté par la volonté de rendre les arts visuels accessibles à tous

- Une approche dynamique grâce à des **outils de médiation novateurs** : outils multimédia, supports pédagogiques, documentation adaptée
- **Une implication forte des artistes et des étudiants résidents dans l'accueil des publics** : rencontres avec les artistes, projets artistiques participatifs, emplois de médiateurs
- **Un accueil chaleureux et adapté à tous les publics** : visites accompagnées, ouvertures d'ateliers, ateliers de pratique artistique
- **Une médiation personnalisée** en fonction du public accueilli (groupes et individuels, scolaires, familles, étudiants, seniors, personnes en situation de handicap, personnes en difficulté sociale)

► Un espace moteur d'excellence ouvert sur son environnement culturel

- **Un lieu attractif** dans un quartier en pleine mutation
- **Un lieu ressources** dans une ville et une région qui font de la culture une priorité
- **Un lieu ambitieux** pour accompagner des artistes émergents vers la reconnaissance nationale et européenne

► Une structure clé pour deux enjeux majeurs de notre politique culturelle

- **Accompagner l'émergence** artistique vers l'excellence
- **Développer pour tous l'apprentissage du regard** et faire des arts visuels un atout de réussite éducative.

Direction de la Communication

Service de presse

Tél 04 67 34 73 92

M

Montpellier *mille et une vies*